

Printemps en Bourgogne

du 11 avril 2020 au 13 avril 2020

Organisatrice : Danielle Haenn	Niveau : moyen ▲
Avec accord : oui	itinérant avec portage
Effectif maximum : 8	Hébergement : gîte

Itinérance bourguignonne à travers les vignes prestigieuses d'Irancy, Saint-Bris-le-Vineux, Coulanges-la-Vineuse, les coteaux sinueux de l'Yonne avec de superbes panoramas. Puis la vallée de la Cure avec ses grottes et ses cerisiers en fleurs. Et Auxerre, charmante ville médiévale.



Cerisiers en fleurs (photo Hélène B)

Niveau et esprit

Nous marcherons d'un bon pas, en allure moyenne, afin de profiter de belles haltes pour visiter caves et beaux monuments.

Participation aux frais

85€ encaissés à l'inscription.

Incluant : deux nuits d'hébergement et petits déjeuners au gîte, la contribution aux frais de fonctionnement du CAF, les frais d'organisation (courrier, téléphone cartes, etc...), les frais de l'organisateur (transport...).

N'incluant pas : les pique-niques des midis, les repas du soir pris au restaurant (compter environ 20€/repas), possibilité de faire à manger au gîte pour ceux qui le souhaitent (prévenir avant), les en-cas et boissons diverses, le transport depuis Paris, les transports locaux car TER (environ 5€ par trajet, site TER Bourgogne ou appli. SNCF).

Transport

Aller : Départ le 11/04 à 8h33 de **Paris Bercy**. **RV à l'entrée du quai à 8h15** - TER (891223) - Arrivée à 10h34 à **Cravant-Barzanes**.

Retour : Départ le 13/04 à 18h20 de **Champs-Saint-Bris**, TER (892400) - changement à Laroche-Migennes - Arrivée à 20h27 à **Paris Bercy**. (autre possibilité 19h43 d'Auxerre, arrivée à Paris Bercy à 21h48).

Hébergement et repas

La Maison des Randonneurs (dortoirs) nuit et petit déjeuner (draps fournis). Les dîners seront pris au restaurant.

Programme

J1 - Cravant – Irancy – St Bris-le-Vineux- Champs-sur-Yonne

Distance étape : 22 km, au total durée : 5h30 environ de marche, dénivelé cumulé : + 430 m / - 430 m.

Départ de **Cravant**, nous monterons sur les coteaux de la vallée de l'Yonne jusqu'à **Irancy**, ses toits de tuiles bourguignonnes et ses cerisaies en font un des plus beaux villages vignerons de Bourgogne. Nous pourrions éventuellement, déguster son antique cru César.

A travers le vignoble entrecoupé de cerisaies, nous passerons à St Bris-le-Vineux célèbre pour son église du 13ème siècle, puis nous redescendrons au bord de l'Yonne à Champs-sur-Yonne.

Nous prendrons un car TER à 18h15 de Champs-Saint-Bris pour Auxerre ou poursuivre par le GR jusqu'à Auxerre (+5km).

Après la dépose de nos affaires au gîte, situé dans un agréable parc au centre d'Auxerre, nous visiterons la ville.

Dîner au restaurant à Auxerre, nuit au gîte la Maison des randonneurs.



Village d'Irancy



Ville d'Auxerre

J2 - Cravant – vallée de la Cure – Voutenay-sur-Cure

Distance étape : 24 km, durée 6h environ, dénivelé cumulé : + 450 m / - 560 m

Nous prendrons depuis Auxerre un car TER pour Cravant à 9h41 /10h04

Nous démarrerons notre randonnée au confluent de la Cure et de l'Yonne. Nous longerons la vallée de la Cure, jolie rivière qui descend du Morvan et se jette dans l'Yonne. Nous traverserons les beaux villages de Bessy-sur-Cure, Arcy-sur-Cure célèbre pour ses grottes, Saint-Moré, Voutenay-sur-Cure.

Nous reprendrons un car TER à Voutenay-sur-Cure à 17h35, pour retour à Auxerre.

Dîner au restaurant à Auxerre, nuit au gîte la Maison des randonneurs.

J3 - Champs-sur-Yonne – Vincelottes – Coulanges-la-Vineuse – Jussy – Champs-sur-Yonne

Distance étape : 25 km, durée : 6h30 environ sans les pauses, dénivelé cumulé : + 410 m / -420 m

Train TER (892401) gare d'Auxerre pour Champs-sur-Yonne (gare Champs St Bris) à 9h21 – arrivée à 9h27.

Entre Champs et Vincelottes, on est à flanc de coteau, avec des vues sur Coulanges et Jussy sur l'autre rive. Nous traverserons l'Yonne pour cheminer sur l'autre versant. Coulanges-la-Vineuse est située sur le dos d'une crête qui s'abaisse vers la vallée de l'Yonne. Nous descendrons ensuite à Vaux et Champs-sur-Yonne.

De là nous prendrons un **TER à 18h20** à la gare de Champs-Saint-Bris pour Paris.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers :

- Carte CAF, carte d'identité ou passeport valide.

Marche et portage :

- Chaussures de randonnée.
- Sac à dos de 30 à 40 litres.
- Gourde ou Poche à eau de 1,5 litres.

Alimentation :

- Deux pique-niques, eau pour la première journée.
- Couteau, cuillère.

Hygiène pharmacie:

- Savon, brosse à dents, petite serviette, mouchoir, papier toilette.
- Petite pharmacie personnelle.

Vêtements :

- Chaussettes.
- Chemisette ou tee-shirt
- Pantalon ou short.
- Chapeau ou casquette.

Pluie ou froid :

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant.
- Sur pantalon de pluie.
- Housse de pluie du sac à dos.

Sécurité :

- Sifflet, couverture de survie.
- Chapeau, crème et lunettes de soleil.

Nuitées :

- Bouchons d'oreille, sandales.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne.

Cette sortie étant avec accord de l'organisatrice, vous devrez avoir reçu celui-ci pour être inscrit, y compris sur la liste d'attente. Procédez de préférence par demande d'accord en ligne lors du processus d'inscription.

Les places seront attribuées à partir du **10/03/2020** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.